



Rapport annuel

2021-2022

**Centre
de services scolaire
de Laval**

Québec 

Table des matières

Mission du comité	3
Mot de la Présidente	4
Composition du comité	5
Membres du comité – année scolaire 2021-2022	6
Séances du CCSEHDAA 2021-2022	7
Bilan des réalisations 2021-2022	8
Priorités 2022-2023	9
Conclusion	10

Mission du comité

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'offre des services éducatifs offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il a pour fonction de donner son avis au centre de services scolaire sur :

(Défini par la loi LIP art. 187, 187.1 et 213)

- ✓ La politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA.
- ✓ L'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
- ✓ L'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- ✓ Les ententes de services convenues avec un autre centre de services scolaire ou un organisme.
- ✓ Finalement, le comité s'intéresse à tout ce qui touche les services éducatifs des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et il est à l'écoute des préoccupations des parents.

Mot de la Présidente

Chers membres, collaborateurs et parents,

Cela fait maintenant plus de 9 ans que je gravite dans différents paliers de participation parentale au sein du Centre de services scolaire de Laval. L'année scolaire 2021-2022 fut ma sixième année de participation active au CCSEHDAA et la deuxième à titre de présidente du comité.

Mon implication au CCSEHDAA m'a permis de côtoyer des parents et des collaborateurs formidables de qui j'apprends et qui permettent, dans la mesure du possible, de faire avancer les choses pour tous nos enfants.

La continuité de notre engagement en tant que parent sera encore d'actualité en 2022-2023. Ensemble nous pouvons contribuer à l'amélioration des services offerts aux élèves HDAA. Sans oublier la synergie que nous devons continuer de développer avec le Comité de parents. Il est important que les parents d'élèves de toutes les clientèles, qui s'impliquent dans les différents paliers scolaires, comprennent les besoins et les particularités des enfants HDAA.

A tous ceux et celles qui ont gravité de près ou de loin au CCSEHDAA, sachez que la qualité de vos interventions, votre écoute, votre disponibilité, ainsi que votre assiduité, ont fait toute la différence.

Merci de placer l'éducation des enfants HDAA dans vos priorités !

Mélanie Rousseau, Présidente

Composition du comité

En vertu de l'article 185 de la Loi de l'instruction publique (LIP) chaque centre de services scolaire doit instituer un CCSEHDAA.

Le Centre de services scolaire a l'obligation, selon la LIP, de mettre en place un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage communément appelé le CCSEHDAA.

En effet la Loi stipule que le CCSEHDAA est composé entre autres, « de parents de ces élèves, désignés par le comité de parents ». (Art. 185 de la LIP)

Toutefois, au Centre de services scolaire de Laval, le Comité de parents a choisi d'entériner le nom des membres parents du CCSEHDAA qui auront été désignés par leurs pairs en assemblée générale. Cette approche permet de faire un choix plus judicieux des parents qui siégeront au comité.

Au Centre de services scolaire de Laval, le comité consultatif est composé de :

- (12) parents d'élèves HDAA;
- Représentant de la direction générale ou des Services éducatifs;
- Représentant des directions d'école;
- Représentant(s) des enseignants;
- Représentant du personnel professionnel;
- Représentant du personnel de soutien;
- Représentant d'organismes extérieurs qui dispensent des services aux élèves HDAA;
- Parents substitués élus en assemblée générale.

Les parents d'élèves HDAA doivent être majoritaires sur ce comité.

Un secrétaire désigné par le CSS de Laval assiste à la séance, mais n'a pas le droit de vote.

Parmi les 12 parents d'élèves HDAA, 1 représentant ainsi que 3 observateurs du CCSEHDAA sont désignés pour siéger au Comité de parents. Un des observateurs est désigné comme substitut au représentant.

Les postes à la présidence, vice-présidence et le représentant au Comité de parents sont détenus obligatoirement par des parents non-membres du personnel du Centre de services scolaire de Laval.

Membres du comité – année scolaire 2021-2022

Le Comité exécutif est composé de Audrey Darveau, Maria Neumann et Mélanie Rousseau.

Membres parents		Fonction
Abi Nader, Claudia		Membre parent
Benamer, Asmae		Membre parent
Bernavil, Daphney		Observatrice au CP
Coriolan, Joelle		Observatrice et substitut au CP
Darveau, Audrey		Secrétaire exécutif
Joseph, Sylvie		Membre parent
Gagnon, Martine		Substitut #1 devenu Membre parent
Labonté, Germain		Membre parent
Neumann, Maria		Trésorier
Nzengue, Bélinda		Observatrice au CP
Rousseau, Mélanie		Présidence
Ziane, Nassima		Membre parent
Membres participants		Fonction
Cléroux, Richard		Représentant de la communauté
Desrosiers, Jean-Sébastien		Directeur Service éducatifs
Charbonneau, Françoise		Représentant de la communauté
Cossette, Geneviève		Représentante du personnel professionnel
Contant, Martin		Représentant du personnel de soutien
Jean-Baptiste, Daphné		Représentant du personnel enseignant - SERL
Lesage, Sylvie		Représentante écoles primaires & secondaires
Substituts:		
2- Bamou, Bochra	3- Guido, Sophia	4-Zenad, Abdenour
5- Blanchet, Nathalie	6- Hovington-Fortin, Melissa	7- Safarmamadov, Gulreza
8- Temimi, Ahmed		

Membre démissionnaire : Véronique Lacombe

Séances du CCSEHDAA 2021-2022

Le comité a tenu 9 réunions de septembre 2021 à septembre 2022, soit :

- ✓ 9 séances ordinaires (8 en vidéoconférence et une en mode hybride)

Les sujets suivants ont fait l'objet de présentations lors des séances du comité tel que :

- ✓ La répartition des professionnels;
- ✓ Bilan de la rentrée scolaire 2021-2022 au niveau du transport scolaire;
- ✓ Demystification du bulletin modifié;
- ✓ La politique en adaptation scolaire;
- ✓ Les plans de localisation EHDA 2022-2023;
- ✓ Les orientations budgétaires 2022-2022;
- ✓ Présentation des travaux entourant le Plan d'intervention (PI);
- ✓ Consultation sur les aires de dessert pour l'école secondaire de demain;
- ✓ Bilan des plaintes;
- ✓ TEVA (Transition de l'école vers la vie active);
- ✓ Processus d'admission en classe d'adaptation scolaire;

Le CCSEHDAA a donné son avis au Centre de services scolaire à l'égard de sujets touchant les élèves HDAA et les consultations du CSS de Laval :

- ✓ Consultation pour l'aire de dessertes de Chomedey
- ✓ Politique en adaptation scolaire
- ✓ Consultation sur les aires de dessert pour l'école secondaire de demain
- ✓ Orientations budgétaires 2022-2023
- ✓ Ententes extraterritoriales
- ✓ Plan d'intervention (CREBP)

Bilan des réalisations 2021-2022

Nous pouvons considérer que l'année 2021-2022 était une année postpandémie même si la pandémie n'est pas complètement derrière nous. Afin d'adresser les différentes préoccupations et mener à terme l'ensemble de nos priorités, nous avons formé des sous-comités de travail et participé à différents comités du CSS de Laval. Les activités réalisées ont été telles qu'établies en début de mandat.

Information aux parents

Pour donner suite aux discussions ayant eu lieu en 2020-2021 concernant le désir des parents du CCSEHDAA de retrouver en version intégrale le guide aux parents d'enfants HDAA sur le site du centre de service, nous sommes heureux de pouvoir annoncer que celui-ci a été mis disponible au courant de l'année.

Toujours dans un but d'informer et d'outiller les parents, des capsules préparées par les professionnels du CSS de Laval ont été mises à la disposition des parents via la section CCSEHDAA du site internet du Centre de services scolaire de Laval.

Prix persévérance EHDAA

À la suite du succès de la formule utilisée l'an dernier pour souligner la persévérance des élèves HDAA nous avons réutilisé la même formule pour l'année 2021-2022 avec quelques ajouts. Le nombre de bourses remises a été revu à la hausse et un certificat papier a aussi été remis aux élèves en plus du certificat virtuel.

Transport et organisation scolaire

Un suivi annuel a été effectué avec le service de l'organisation et du transport afin de partager certaines préoccupations associées aux besoins des élèves HDAA concernant le service de transport offert aux élèves.

Valorisation du CCSEHDAA

Une présentation a été faite au comité de parents dans le but de sensibiliser leurs membres à la réalité des enfants HDAA ainsi qu'au rôle qu'ils peuvent jouer au sein de leur conseil d'établissement respectif afin de faire une différence pour les élèves HDAA.

Règles de régie interne

Les règles de régie interne ont été mises à jour afin de s'harmoniser à la nouvelle structure de gouvernance et de s'adapter aux nouvelles réalités.

Place des parents HDAA dans la nouvelle gouvernance

Une lettre a été acheminée au ministre de pour dénoncer la faible représentation des parents d'élèves HDAA au sein de la nouvelle structure de gouvernance. Une lettre a aussi été acheminée au conseil d'administration et au comité de parents pour leur faire part de notre déception concernant l'iniquité de la procédure de désignation des membres du CA face au représentant du CCSEHDAA.

Priorités 2022-2023

Afin que le comité puisse mieux orienter ses réflexions et donner son avis sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA, l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ainsi que sur l'application du plan d'intervention adapté aux besoins de ces élèves, le comité exécutif 2021 -2022 a établi les priorités suivantes pour l'année 2022-2023.

Réussite éducative

- ✓ S'assurer de l'inclusion des élèves HDAA dans la réussite éducative ;
- ✓ Participation au Plan d'engagement vers la réussite (PEVR);
- ✓ Assurer une vigie sur l'application des plans d'intervention – CREBP Phase 2;
- ✓ Assurer une vigie sur la mise en place des plans de transition de l'école à la vie active (TEVA) ;

Communication

- ✓ Évaluer la possibilité, les besoins et les idées de sujets pour la réalisation de capsules d'informations pour les parents;
- ✓ Améliorer la communication avec les parents en tirant avantage des outils disponibles;
- ✓ Expliquer et valoriser le CSEHDAA auprès du Comité de Parents, du Conseil d'Administration et du regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ), entre autres.

Organisation scolaire et du transport

- ✓ Faire un suivi sur la situation du transport scolaire des élèves EHDAA ;
- ✓ Favoriser les discussions concernant les plans de localisation qui seront impactés par les modifications engendrées par l'école secondaire de demain.

Conclusion

L'implication parentale au sein du CCSEHDAA est un élément précieux qui permet au CSS de Laval de mieux comprendre les difficultés de nos jeunes et les préoccupations parentales.

C'est en s'impliquant, en échangeant et en partageant nos idées, que nous comprenons mieux les enjeux du Centre de services et des écoles, dans un objectif ultime d'améliorer les services et d'accroître la réussite éducative au sens large de sa définition.

Avec les changements à l'horizon, en tant que parents, nous devons prendre nos responsabilités en nous engageant à représenter l'ensemble des enfants HDAA, et ce, à tous les niveaux de l'organisation scolaire.